

Professeur documentaliste

19-03-2026

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3703.html>

Corps : Professeur agrégé

Professeur certifié

Disciplines : Documentation

Date limite pour postuler : 31-03-2026

Date de prise de poste : 01-09-2026

Type de contrat :

Durée : N.A.

Poste étudié en Commission Consultative Paritaire : Non

Etablissement : LFI Louis-Massignon

Localisation : Maroc / Casablanca

Statut d'établissement : Établissement en pleine responsabilité OSUI

Définition de poste :

Poste vacant

Le Lycée Français International Louis-Massignon recrute un.e Professeur documentaliste expérimenté.e pour le collège et le lycée, en charge de la gestion d'un Centre de Culture et de Connaissance (CCC) en perpétuelle évolution à plein temps à partir du 1 septembre 2026.

Le CCC est un lieu où chaque acteur de la communauté éducative trouve sa place, au gré des événements et du calendrier mais toujours en lien avec les missions « ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel. Le CCC propose également des modalités d'apprentissages innovants avec en toile de fond créativité et rencontre. »

Le site principal est à Bouskoura avec deux écoles primaires, Bouskoura 1 et Bouskoura 2, le collège et le lycée. Il y a deux autres écoles primaires au centre-ville de Casablanca, une à Mers Sultan et une à Val d'Anfa.

L'environnement de travail est attractif, l'établissement instaurant plusieurs dispositifs d'accompagnement, et de nombreux avantages sociaux. Le Lycée Français International Louis-Massignon veille à maintenir des conditions de travail motivantes avec un effort soutenu de formation continue et de promotion interne afin de permettre à chacun d'évoluer professionnellement.

Profil recherché :

05 ans d'expérience

Porter pleinement le passage d'un CDI à un véritable Centre de Connaissance et de Culture

Faire du CCC un lieu ouvert et attractif

Intégrer pleinement la prégnance du numérique sur le LFI dans la conduite du CCC

Concevoir et participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions culturelles,

artistiques et scientifiques

Initier et accompagner des projets valorisants le partage, la mise en commun et la formation entre pairs.

Professeur documentaliste

19-03-2026

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3703.html>

Travail avec les équipes pédagogiques incontournable

Missions du Chef de Projet CCC

Définition et gestion du projet :

Définir les objectifs, le périmètre et les étapes du projet.

Établir un planning et gérer les ressources (humaines, financières, matérielles).

Coordination des équipes et suivi :

Assurer la communication entre les différents acteurs du projet.

Suivre l'avancement des tâches et ajuster en cas d'imprévus.

Mise en œuvre et évaluation :

Déployer les actions du projet en respectant les délais et le budget.

Évaluer les résultats et proposer des améliorations.

Type de contrat :

- Contrat de droit privé conclu pour la durée du détachement fixée qui permet de réintégrer son académie en fin de contrat sauf renouvellement ou contrat de droit local français ou marocain pour une durée indéterminée.

Durée du contrat :

- Détachement : la durée du détachement est fixée par le MENJ français.

Avantages liés au poste :

- Prime OSUI d'expatriation versée mensuellement

- Exonération des frais de scolarité pour les enfants

- Prime de voyage annuelle de 850 euros

- Versement de la rémunération : - Possibilité de recevoir 60% au maximum de son salaire en euro sur un compte français et 40% en dirhams sur un compte marocain.

- Fiscalité : Dans le cadre de la convention fiscale franco-marocaine, les impôts sont à payer en France.

Couverture sociale :

Professeur documentaliste

19-03-2026

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3703.html>

- CFE obligatoire (maladie, maternité, accident de travail)
- Pension civile, part salariale à payer directement par le salarié chaque semestre (janvier, juin) sur appel à cotisations du service des pensions.
- Assurance expatriation CGEA prises en charge par la Mlf